

# CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES STAGES ARTISTIQUES 2024

AVEC GENEVIEVE MARTY- LIBERT / 01 48 75 67 26 /

contact@artspluriel.org

[www.artspluriel.org](http://www.artspluriel.org)

## LES STAGES ONT LIEU A FONTENAY SOUS BOIS / RER A / RER E

L'adresse exacte et les précisions complémentaires sont envoyées aux inscrits. (Lieux d'hébergement, itinéraire, moyens de transport etc.)

HORAIRES DE TRAVAIL : 9 h 30 – 12 h 30 // 14 h – 17 h // Arrivée : ¼ h avant le début des séances de travail.

## COÛT PAR PERSONNE

1 stage : 320 Euros

2 stages : 610 Euros

3 stages : 885 E

Acompte Solde  
120 E 200 E

Acomptes Solde  
120 E x 2 370 E

Acomptes Solde  
120 E x 3 525 E

4 stages : 1140 E

5 stages : 1375 E

6 stages : 1590 E

Acomptes Solde  
120 E x 4 656 E

Acomptes Solde  
120 E x 5 775 E

Acomptes Solde  
120 E x 6 860 E

Matériel exclu (à se procurer selon la liste donnée pour chaque stage)

Les chèques d'acompte sont joints en totalité à l'inscription annuelle (un chèque par stage, non remboursable en cas de désistement).

**ATTENTION: CLAUSE IMPORTANTE : le SOLDE restant, EST ENVOYE IMPERATIVEMENT 1 MOIS AVANT LE STAGE CHOISI, sinon, la place est disponibilisée pour une autre personne et l'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.**

En cas d'annulation du stage par Madame Marty-Libert, l'acompte versé vaut pour un stage ultérieur. Le règlement complémentaire est remboursé.

**LES CHEQUES RELATIFS A UN STAGE SONT ENCAISSES APRES REALISATION DE CELUI-CI.**

Chaque personne s'engage à observer une bonne tenue pendant toute la durée du stage et à faire preuve de bonne volonté et de prévenance envers toutes les personnes présentes, ainsi qu'au respect des horaires.

# FICHE D'INSCRIPTION 2024

A RENVOYER A MADAME MARTY GENEVIEVE

2 rue Paul Eluard / 94120 Fontenay sous Bois.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leurs arrivées.

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ E.MAIL \_\_\_\_\_

JE M'INSCRIS : **Entourer les DATES et L'OPTION choisies.**

**STAGES DE MANDALAS** // 24,25 Février 2024 // 20,21 Avril 2024 //  
**OU ART CELTIQUE** // 20, 21 Juillet 2024 // 17, 18 Août 2024 //

**GEOMETRIE SACREE** // 7,8 Septembre 2024 // 21, 22 Septembre 2024 //

JE VERSE L'ACOMPTE OU LES ACOMPTEES CORRESPONDANTS  
(un chèque par stage retenu), à l'ordre de Geneviève Marty

**JE NOTE QUE LE VERSEMENT DU SOLDE, 1 MOIS AVANT LE STAGE  
GARANTIT MON INSCRIPTION DEFINITIVE. Sinon, la place est attribuée à  
une autre personne. L'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.**

**Je conserve une copie de ce bulletin d'inscription, ainsi que les  
conditions de fonctionnement**

JE M'ENGAGE A RESPECTER, SANS RESTRICTION, LES CONDITIONS  
DE FONCTIONNEMENT DES STAGES, DONT JE DETIENS UN  
EXEMPLAIRE.

JE SOUHAITE DISPOSER DU MATERIEL SUR PLACE

(valable seulement pour les stages de Mandalas et d'Art celtique). Je  
réglerai en espèces la contribution de 25 E, avant le début du stage  
concerné.

A \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_